

Projet pédagogique

Accueil collectif de mineurs

Pass'Âge

TernoisCom

Salle Martin Gauchin-Verloingt

Du 3 au 28 août 2026



Sommaire

I/ Présentation de l'accueil de loisirs

1. Présentation de la structure

2. Présentation du site

- Le lieu
- Les infrastructures

3. L'équipe pédagogique

- Les membres de l'équipe
- Les fonctions de chacun
- Les réunions
- L'évaluation de l'équipe
- L'espace de négociation

4. Le public accueilli

II/ L'organisation en interne

1. Le thème

2. Plan Vigipirate

3. L'accueil et le départ

4. Le goûter

5. Le camping

6. Les soirées jeunes

7. Gestion d'un temps de canicule

8. La journée type

III/ Les projets

1. Le projet éducatif de territoire du Ternois

2. Le projet pédagogique

3. Les projets d'activités

- Les activités
- Les sorties et activités de consommation
- Le contact avec les familles

4. Charte de l'éco-responsabilité

I/ Présentation de l'accueil de loisirs

1. Présentation de la structure

TERNOISCOM a pour vocation à travers son service jeunesse de développer les loisirs, les services et la culture auprès des jeunes du territoire et notamment pour les jeunes issus du milieu rural n'ayant pas un accès immédiat et évident aux structures urbaines. Ainsi les communes environnantes ont été sollicitées afin de pouvoir implanter des accueils de loisirs dans leurs locaux communaux.

Le service Jeunesse ainsi que le siège de Ternois Com se situe au 400 rue de Maisnil, parc des Moulins à Herlin-le-Sec 62130.

2. Présentation du site

Le lieu

Cet accueil de loisirs se déroule du 3 au 28 août 2026 dans la salle Martin de Gauchin-Verloingt (248 Rue de Fruges, 62130 Gauchin-Verloingt).

Les infrastructures

Nous avons à notre disposition l'intégralité de la salle Martin incluant la salle des sports, la cuisine, les espaces verts extérieurs ainsi que 2 salles d'activités. Nous pourrions aussi profiter des espaces sportifs et culturels de la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise et ses alentours.

3. L'équipe pédagogique

Les membres de l'équipe

L'équipe pédagogique est composée de membres issus de la communauté de commune du Ternois. Elle a été recrutée suite aux candidatures que les membres ont déposé spontanément au service jeunesse de TernoisCom.

L'équipe pédagogique comprend :

Un directeur : Arthur JOOSTEN - Stage 1 BAFD

Des animateurs :

- BOUTIN Romane : BAFA
- LEFEVBRE Julie : BAFA (S1 – S3)
- PLASSCHAERT Clément : BAFA SB
- RAMBEAU Naylis : BAFA

Les fonctions de chacun

Le directeur :

Il assure les différentes relations entre les parents, les enfants, les animateurs, la communauté de commune et les partenaires extérieurs. Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il veille à la mise en œuvre et l'application des différents projets (éducatif, pédagogique et d'animations).

Il doit assurer les différentes fonctions qui sont :

- S'inscrire dans le cadre législatif, réglementaire et juridique des accueils collectifs de mineurs
- Assurer la gestion administrative, financière et alimentaire
- Concevoir, animer, suivre et évaluer le projet du séjour
- Imaginer et conduire son équipe
- Être un acteur et un partenaire, inscrit dans une histoire et un territoire

Les animateurs :

Ils auront la mission de proposer des animations aux enfants qui seront en accord avec les différents projets mis en place et ceux tout en prenant en compte l'avis des enfants présents dans l'accueil de loisirs. Ils devront assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant au sein de l'accueil de loisirs. Ils devront travailler en équipe et s'accorder afin de former un tout cohérent et adapté à l'âge des enfants.

Ils devront assurer les 5 fonctions de l'animateur qui sont :

- Construire une relation de qualité avec les mineurs et avec l'équipe d'animation
- Apprendre à animer et organiser la vie quotidienne et les activités
- Développer des capacités pour être acteur de sa formation
- Assurer la sécurité des mineurs
- Se situer dans le fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Les réunions

Lors de la session, des réunions auront lieu quotidiennement en fin de journée. Tous les membres de l'équipe pédagogique devront y assister afin d'échanger, évaluer et réguler si nécessaire les différents moments de la journée.

Les réunions ont une fonction de bilan pour l'équipe pédagogique, c'est le moment pour tout le monde d'exposer les problèmes rencontrés dans la journée et de trouver des solutions ensemble afin de faire évoluer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. C'est à ce moment que les animateurs pourront faire le point sur la journée suivante.

L'évaluation de l'équipe

Afin de faire évoluer chaque membre de l'équipe pédagogique dans leur formation continue, ils seront évalués. Ils auront la possibilité de consulter la grille d'évaluation qu'ils devront remplir en fin et en mi-session. Le but est de faire évoluer chaque animateur sur les points qu'ils estiment être à améliorer.

Le directeur adjoint sera évalué par le directeur à l'aide d'une grille d'évaluation spécialement créée pour les adjoints.

Le directeur quant à lui remplira un bilan personnel qui sera ensuite transmis au Service Jeunesse de la Communauté de Communes du Ternois afin d'être évalué à son tour

L'espace de négociation

La vie en collectivité nécessite de poser des règles strictes. Afin de laisser la possibilité à chacun, enfants comme équipe pédagogique, de s'exprimer et de garantir son bien-être, des négociations sont mises en place.

Pour les enfants :

- Chaque jour, les enfants auront la possibilité de s'exprimer lors de temps de parole (CPS) afin de récolter l'avis de chacun et d'ajuster les animations et activités au fur et à mesure.
- Les enfants n'auront pas la possibilité d'utiliser leur téléphone sur l'accueil de loisirs, l'équipe pédagogique se donne le droit de prendre les téléphones qu'ils verront sortis et celui-ci sera rendu aux parents le soir.
- Les enfants pourront s'entraider et partager des moments ensemble.
- Les enfants de l'accueil de loisirs devront être respectueux envers tous les membres liés à l'accueil de loisirs de près ou de loin.
- Toutes agressions physiques ou verbales entre les enfants ou d'enfants à adultes sera sanctionné par l'équipe pédagogique.
- Aucune consommation d'alcool, de tabac ou de cigarette électronique par les mineurs ne sera autorisée au sein de l'accueil de loisirs conformément à la loi.
- La consommation ou la détention de quelque produits illicites est strictement interdite. L'enfant se verra renvoyer de l'accueil de loisirs s'il ne respecte pas cette règle.
- Tous les objets personnels amenés par les enfants sont placés sous leur responsabilité personnelle, l'équipe pédagogique ne pourra être considérée comme responsable d'une perte ou d'un vol de biens appartenant à l'enfant.

Pour l'équipe pédagogique :

- Chaque membre pourra bénéficier d'une ou plusieurs pauses dans la journée du moment que celle-ci ne met pas en péril le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Le temps et la fréquence des pauses ne doivent pas être abusives afin de garder une équité pour tous les membres de l'équipe pédagogique.
- Le tabac sera autorisé sur les temps de pause du moment que la consommation ne se fait pas à la vue des enfants.
- La consommation d'alcool ne sera pas autorisée sur l'accueil de loisirs ou sur le temps de travail. Si un membre de l'équipe se voit en train de consommer, des sanctions seront appliquées.
- La consommation ou la détention de quelconque produits illicites est strictement interdite. Des poursuites judiciaires pourront être effectuées si cette règle vient à être transgresser.
- L'écoute et la communication de chaque membre sera un élément primordial afin que l'accueil de loisirs puisse se dérouler dans les meilleures conditions.
- Les membres se devront de partager entre eux que ce soit au niveau des tâches quotidiennes, la préparation, le matériel...
- Les membres se doivent de d'appliquer le respect qu'ils souhaitent recevoir en retour entre eux, avec les enfants et avec les partenaires de l'accueil de loisirs.
- Le matériel ainsi que les locaux devront être respectés afin de rendre tous les biens dans le même état qu'ils auront été reçus.
- Les membres devront participer équitablement aux différents temps de préparation et devront anticiper les animations misent en place lors de la session.
- L'équipe pédagogique se doit d'être bienveillante entre eux et avec les enfants afin de prévenir toute forme de harcèlement.
- Un langage et un comportement respectueux et adapté à la vie en collectivité devra être appliqué à tous les membres.
- Le téléphone sera dédié à un usage purement professionnel, tout usage inadapté à la vie de l'accueil de loisirs ou mettant en danger la santé d'autrui pourra se voir sanctionné par le directeur

4. Le public accueilli

L'accueil de loisirs accueille entre 25 et 60 jeunes de 11 à 17 ans chaque jour. Que ce soient des habitués d'accueil de loisirs ou des nouveaux arrivants, des activités de connaissances seront mis en place afin que chacun puisse s'épanouir pleinement.

Le groupe sera divisé en deux sous-groupes :

- 11 – 14 ans
- 15 – 17 ans

II/ L'organisation interne

1. Le thème

Cet accueil de loisirs sera conduit par un thème commun à tous les groupes. L'équipe pédagogique a fait le choix de sélectionner un thème global sur toute la durée de la session qui sera Vamos a la Playa. Un système de rituel sera mis en place lors de la période afin d'emmener les jeunes en dehors de leurs habitudes et leur faire ressentir la chaleur de l'été.

2. Le plan Vigipirate

Le plan Vigipirate se maintient au niveau Urgence Attentat, ainsi les accueils de loisirs accueillant du public se doivent d'adopter les bonnes mesures pour que chaque acteur de l'accueil de loisirs soit en sécurité.

Transmettre les réflexes adaptés aux mineurs :

- Accompagner les mineurs accueillis dans l'acquisition des bons réflexes à adopter en cas d'alerte.
- Impliquer les mineurs dans la démarche de vigilance collective.
- Exercer les enfants par le jeu : s'entraîner à se cacher en silence.

Adapter votre réaction à la situation :

- Si l'attaque est **extérieure** au site, il est recommandé de rester à l'abri et de se confiner.
- Si l'attaque a lieu à **l'intérieur** du site, l'encadrant respecte les consignes de sécurité « s'échapper, s'enfermer, alerter » présentées ci-après.

S'échapper :

Réunir les 2 conditions suivantes :

- Condition 1 • Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.
- Condition 2 • Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants.

S'enfermer :

- **Situation 1** : les enfants sont dans les locaux d'accueil :
 - Rester dans la salle.
 - Verrouiller la porte.
- **Situation 2** : les enfants ne sont pas dans les locaux d'accueil
 - Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs et si possible verrouiller les accès.

Alerter :

Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).

3. L'accueil et le départ

Les enfants auront la possibilité de venir en demi-journée ou en journée complète, par conséquent il est primordial de prévoir des temps d'accueil adaptés aux besoins de chacun. Ainsi, plusieurs temps d'accueil seront mis en place. Les enfants inscrits en journée complète, avec ou sans restauration, seront accueillis de 8h à 9h chaque matin afin de s'adapter au mieux au rythme de chaque enfant. Les enfants seront regroupés en un seul lieu au moment de l'accueil afin de leur laisser la possibilité de créer des liens entre les différents groupes. Les temps d'accueil seront des temps d'animation car des activités d'accueil seront mises en place par les animateurs chaque jour, matin et soir.

Chaque midi, les enfants n'étant pas inscrits à la cantine auront la possibilité d'être récupéré par leurs parents entre 12h et 12h30. C'est aussi à ce moment que les enfants inscrits en demi-journée avec restauration auront la possibilité d'arriver.

Les repas sont fournis par DUPONT restauration.

Pour les enfants inscrits en demi-journée ou en journée complète sans restauration, un accueil se tiendra de 13h30 à 14h chaque jour.

L'accueil du soir aura lieu de 17h30 à 18h30, c'est à ce moment que les parents pourront venir chercher leur enfant.

Un appel régulier sera effectué notamment au moment des différents accueils afin de savoir quels enfants sont présents au sein de l'accueil de loisirs.

4. Le goûter

Les enfants comme l'équipe pédagogique auront l'occasion de participer au goûter chaque jour. Celui-ci sera fait à plusieurs reprises par les enfants avec l'accompagnement de l'équipe pour favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant. Les goûters pourront être pris par sous-groupe ou avec le groupe entier selon le déroulement des journées.

5. Le camping

Les accueils de loisirs en été sont soumis à quelque particularité parmi lesquels le camping.

Cette année tous les jeunes du Pass'Âge auront la possibilité d'aller au camping de la Canche à Aubin-Saint-Vaast du 10 au 14 août soit 5 jours et 4 nuits.

Les parents des jeunes seront contactés par la direction afin d'inscrire ou non leur enfant au camping, celui-ci n'étant pas obligatoire.

Le camping se fera dans les mêmes conditions que l'accueil de loisirs, mais les enfants partageront tous les temps de la vie quotidienne pendant ces 5 jours y compris la nuit. Des animations et des temps de partage seront mis en place par l'équipe pédagogique de la même manière que l'organisation sur site.

Les jeunes ne participant pas au camping participeront à l'accueil de loisirs classique sans changement sur les horaires.

6. Les soirées jeunes

Une fois par semaine, l'équipe proposera aux jeunes de participer à une soirée jeune. L'équipe pédagogique proposera une animation et un repas convivial sera préparé par les jeunes. Ce temps permettra aux jeunes de vivre une animation en dehors des habitudes de l'accueil de loisirs. Ces temps seront proposés en rallonge des temps de l'accueil de loisirs c'est-à-dire de 18h30 à 22h.

6. CANICULE, COMMENT AGIR ?

Adopter des gestes simples



HYDRATEZ-VOUS SUFFISAMMENT

Demandez de l'eau aux
animateurs si besoin



RESTER À L'INTÉRIEUR

Évitez de sortir
entre 12h et 16h



MAINTENEZ LES LOCAUX AU FRAI

Fermez les fenêtres et
les rideaux ou volets



ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES

Ne pratiquez pas
d'activités sportives

1. Journée type

La journée type est une journée qui se déroule du début à la fin sans imprévu ni activité de consommation. Les horaires renseignés sont donc susceptibles de changer. Ce changement sera annoncé aux parents par le directeur en temps voulu.

- 7h45 : Arrivée des animateurs
- 8h - 9h : Accueil des enfants (accueil animé)
- 9h : point avec tout le groupe (appel, prévision de la matinée et répartition dans les groupes)
- 9h15 : Activités à la carte (adaptée à toutes les tranches d'âges, mets en avant toutes les compétences des enfants)
 - 9h15 - 12h : temps d'animation
 - 12h - 12h30 - 13h : accueil des enfants inscrits en demi-journée avec restauration ou départ des enfants inscrits en journée complète sans restauration - déjeuner
 - 13h - 13h30 : Temps calme
- 13h30 - 14h : Accueil des enfants inscrits en demi-journée ou sans restauration
 - 14h : point avec tout le groupe (appel, prévisions après-midi...)
 - 14h15 : 16h30 : temps d'animation
 - 16h30 : Goûter
- 17h - 17h30 : temps de parole des enfants (CPS)
- 17h30 - 18h30 : départ échelonné (accueil animé)
- 18h40 : début de la réunion avec l'équipe pédagogique

III/ Les projets

1. Le projet éducatif de territoire du Ternois

Le nouveau projet éducatif du Ternois est divisé en **3 valeurs** :

- **L'épanouissement**
- **La solidarité**
- **La citoyenneté**

Celui-ci a été conçu avec les écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, les institutions et les jeunes eux-mêmes. Le projet reflète une dynamique collective et solidaire.

Le projet éducatif est subdivisé en 2 axes comportant des objectifs :

Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

- Favoriser le travail inter partenarial
- Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

- Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

2. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique sera mis en place sous la forme de cycle séance, les objectifs pédagogiques représentant les cycles et les moyens représentant les séances.

Valeur 1 : Vivre ensemble

Objectifs pédagogiques :

- Développer la cohésion de tous les acteurs de l'accueil de loisirs.
- Favoriser la solidarité et l'entraide des personnes au sein de l'accueil de loisirs.

Moyens :

- Les animateurs mettront en place des rituels avec leur groupe au moins 3 fois par semaine.
- Des activités par équipe seront mises en place dans chaque groupe au moins 2 fois par semaine.

Valeur 2 : Engagement

Objectifs pédagogiques :

- Laisser la possibilité aux jeunes de choisir leurs temps d'activité du début à la fin de la session.
- Permettre aux jeunes de concevoir un projet de la conception à la réalisation.

Moyens :

- Les jeunes auront la possibilité tous les lundis de choisir les activités qu'ils souhaitent mettre en place les matinées de la semaine.
- Les jeunes mettront en place un projet d'inter-centre dans lequel ils seront les acteurs principaux dans la conception et la réalisation.

Valeur 3 : Développement personnel

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux jeunes de mieux se connaître, d'identifier leurs qualités, leurs compétences et leurs centres d'intérêt.
- Favoriser la prise de confiance, l'autonomie et la capacité à s'exprimer au sein d'un groupe.

Moyens :

- Les jeunes auront la possibilité de choisir des activités adaptées à leurs envies, à leurs besoins et à leurs objectifs personnels.
- Chaque jeune pourra prendre des responsabilités dans l'organisation et la réalisation des projets proposés.

3. Les projets d'activités

Les activités :

- Activités de la matinée choisies par les jeunes tous les lundis en accord avec l'équipe pédagogique.
- Grands jeux : chasse au trésor, jeux de plateau, olympiades, Escape Game, jeux à stand, peste, bataille navale, pyramide des défis...

Les sorties et activités de consommation :

- **Lazer Quest Amiens** : le 6 août tous les jeunes partiront pour Amiens afin de réaliser une journée d'activité. Le matin, ce sera du laser game qui sera réalisé sous la forme de plusieurs parties en adversité avec les jeunes des accueils de loisirs jeunes du Ternois.
- **Les Hortillonnages d'Amiens** : le 6 août tous les jeunes se rendront aux Hortillonnages d'Amiens pour se détendre de la matinée qu'ils auront passé. Ce sera pour certain un moyen de découvrir la ville d'Amiens et pour d'autre la bonne occasion d'observer les secrets des Hortillonnages.
- **Inter-centre** : le jeudi 20 août tous les accueils de loisirs du Ternois pourront se réunir à la salle intercommunale de Saint-Pol-sur-Ternoise pour organiser une animation qui sera proposé aux enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Pol-sur-Ternoise. Des structures gonflables seront mises à disposition par JMB attraction pour animer la journée.
- **Bagatelle** : le mercredi 26 août tous les jeunes des accueils de loisirs du Ternois se rendront à Bagatelle pour terminer la période sur une note d'amusement.

Le contact avec les parents :

Toutes les informations seront données aux parents de façon orale mais aussi à l'écrit par le biais d'affichage exposé à l'entrée de l'accueil de loisirs. Les parents auront la possibilité de consulter les activités directement sur les plannings ou en demandant à l'équipe pédagogique. Les plannings et différents affichages sont aussi accessibles via le site internet de TernoisCom. Un temps d'animation avec les familles sera organisé lors de la session afin d'intégrer les parents dans le déroulement de l'accueil de loisirs.

CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un goûter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde

